

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 AVRIL 2022 - 19H00

Présents : MM. MANUBY Didier, MEGE Isabelle, ANTUNES Fernand, COURTADON Hélène, LAMYRAND Rémy, GARRACHON Annie, MEUNIER Thierry, MOREAUX Jacques, THAUVIN Isabelle, FALKENAU Carole, JOUBERTON Philippe, BERNARDIN Ludovic, BUFFARD Frédérique, ROSSIGNOL Alexis.

Absents excusés : MM. MASSON René (procuration à Mme MEGE), FERREIRA Raquel (procuration à M. ROSSIGNOL), BRUNET David (procuration à Mme BUFFARD), EL MANDILI Amel (procuration à Mme COURTADON)

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Pratique des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire prise dans le sein du Conseil Municipal. Mme Isabelle MEGE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire rappelle l'ordre du jour de la présente séance :

- UKRAINE
- DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE
- TRAVAUX
- PROJETS
- AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
- AFFAIRES FONCIERES
- ASSAINISSEMENT
- ASSOCIATIONS
- COMMUNAUTE DE COMMUNES / SYNDICATS
- QUESTIONS DIVERSES

Le compte-rendu du 29 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

UKRAINE :

Le Maire rappelle qu'une aide de 2000.00€ a été versée à la Protection Civile du Puy-de-Dôme pour venir en aide à l'Ukraine. Une collecte de biens représentant cinq palettes a été envoyée en camion directement en Moldavie, pays qui se chargera ensuite de les transmettre en Ukraine.

En signe de solidarité, des drapeaux ukrainiens ont été installés au fronton de la Mairie et de l'école.

DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE :

Le Maire fait état du règlement des factures suivantes :

N° mandat	ORGANISME	Objet	Montant
204	STEPHAN ARNAULD	Cartes SSD primaire et garderie	720,00 €
213	MAIA	Pièces tractopelle	458.74 €
214	YANNICK MAY	Changement mitigeur école maternelle	246.00 €
215	COMBRAILLES POIDS LOURDS	Réparation 4X4 et épareuse	484.16 €
216	COMBRAILLES POIDS LOURDS	Réparation AEBI	2920.81 €
228	BODET	Réparation horloge Mairie	1040.40 €

253	JFM	Sono portative	322.28 €
256	VACHER	Révision tondeuse	2752.26 €

TRAVAUX :

Travaux école maternelle :

L'Adjoint M. Antunes présente les travaux en cours pendant les vacances de Pâques :

- Le changement de la chaudière qui passe du fioul au gaz.

Il propose un devis pour l'installation d'un meuble dans la pièce centrale pour un montant de 3 270.51€ HT. Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Travaux de voirie La Brousse et Le Boucheix :

Sécurité : Le Maire indique au Conseil la mise en place à la Brousse des différents rétrécissements pour limiter la vitesse à l'entrée du village. Un comptage va être effectué pour voir précisément les vitesses avant et après l'installation provisoire des rétrécissements et de passages surélevés.

Concernant Le Boucheix, le Conseil Départemental propose d'installer une écluse à l'entrée du village côté Chapdes et une chicane en sortie de village côté Croix Mallet. Un comptage sera effectué pendant l'installation des aménagements.

PROJETS :

Projet Maison de Santé :

Le Maire donne des informations sur l'avancement du futur projet de construction d'une Maison de Santé. Il indique qu'une première réunion a eu lieu avec les professionnels de santé sur le volet financier de la location de la maison de santé.

Le cabinet d'architectes va déposer le permis de construire dans les prochains jours. La consultation des entreprises aura lieu au mois de juin comme prévu au planning.

Gendarmerie :

L'architecte est en phase d'avant-projet sommaire concernant les futurs aménagements des locaux de la brigade de gendarmerie et des logements attenants des gendarmes.

Il s'agit principalement de la rénovation thermique du bâtiment et des logements à laquelle se rajoutent quelques modifications : l'entrée du public à revoir, des aménagements au niveau des bureaux et du garage.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES :

Subvention du Conseil Départemental :

Une subvention de 90 000.00 € a été attribuée à la commune pour l'aménagement du futur rond-point au niveau de La Brousse lorsque le nouvel EHPAD sera construit.

Election d'un membre du CCAS :

Suite à la démission de Mme Laurence BOSQUET, Conseillère municipale et membre élue du Centre Communal d'Action Sociale, un nouveau membre doit être désigné. Le Maire propose Mme Annie Garrachon. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité moins une abstention (personne concernée Mme Annie Garrachon).

Installation d'un nouveau médecin :

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'installation d'un nouveau médecin généraliste courant 2022 dans la maison médicale située au 37 avenue du Plan d'Eau. Le Maire souhaite participer à son installation comme le médecin précédent, il propose de lui attribuer une aide de 3 500 € permettant l'achat de matériel informatique et bureau avec une convention signée avec la Municipalité. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Convention de mise à disposition de matériel au médecin:

Le Maire demande au Conseil Municipal de revoir la convention de mise à disposition du matériel au médecin installé en janvier 2021. En effet, il avait été établi que le matériel acquis par la commune était mis à disposition du médecin et que celui-ci devait le rendre en cas de départ. Une clause de revoyure pourrait être ajoutée car au bout d'un certain temps, le matériel a une certaine vétusté (ordinateur, matériel, etc.). Le fait que le médecin reste implanté sur la commune pourrait permettre de lui céder ce matériel. Il faut rappeler que la commune n'étant pas en zone ZRR (Zone de Revitalisation Rurale), les médecins ne perçoivent pas d'aides comme dans certaines communes.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

AFFAIRES FONCIERES :

Droit de préemption urbain :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas préempter sur les propriétés suivantes :

- AV 104 d'une superficie de 1 045 m² avec habitation au prix de 147 000.00 €.
- AV 346 – 437 d'une superficie de 958 m² avec dépôt au prix de 50 000.00 €.
- AY 519 d'une superficie de 1 413 m² avec habitation au prix de 206 000.00 €.

Rachat d'immeuble à l'EPF Auvergne AV 274-275 :

Le Maire expose que l'Etablissement Public Foncier a acquis pour le compte de la Commune les terrains cadastrés AV 274 et 275 d'une surface totale de 1 982 m², afin de construire la Maison de Santé. Le projet ci-dessus étant en cours, il est proposé aujourd'hui au Conseil municipal de racheter ces biens. Cette transaction sera réalisée par acte administratif. Le prix de cession est de 15 089.33 € TTC. Ce montant sera remboursé sur 10 échéances. Le Conseil Municipal accepte cette opération à l'unanimité.

Vente de terrains communaux :

Plusieurs terrains communaux pourraient être mis en vente. Le Maire propose de mettre à la vente le dernier lot au lotissement des Frênes afin de trouver enfin un acquéreur. A côté du lotissement des Charmilles des terrains sont disponibles sans coût important de viabilisation pour la commune, hormis le bornage. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT :

Etude de diagnostic C2EA :

Le Maire rappelle au Conseil municipal la nécessité de réaliser une étude de diagnostic sur les réseaux d'eaux usées pour les futurs projets et pour solliciter les demandes de subventions.

Dans ce cadre, une réunion de présentation du diagnostic par le cabinet C2EA a eu lieu jeudi 31 mars à la salle du Conseil. Le cabinet C2EA a rendu une étude très intéressante sur l'ensemble du réseau assainissement et des différents secteurs à reprendre en travaux.

Subventions assainissement :

La Commune a reçu les subventions demandées à l'Agence de l'Eau et au CD 63 pour la réalisation de la nouvelle station d'épuration représentant un montant de :

- Agence de l'Eau : 195 500.00 €.
- Conseil Départemental 63 : 194 588.00 €.

SUBVENTION :

Suite une sollicitation de la Chambre des Métiers, le Conseil Municipal décide à l'unanimité moins deux abstentions (M. Philippe Jouberton et M. Jacques Moreaux) d'attribuer une subvention de 250.00 € à cette dernière pour une participation à la formation de deux jeunes apprentis résidant sur la Commune.

COMMUNAUTE DE COMMUNES / SYNDICATS :

Communauté de Communes :

La Communauté de Communes CSM a adressé un courrier aux Maires concernant les logements adaptés. Celle-ci sollicite les communes pour savoir si elles sont intéressées par une étude des logements adaptés sur le territoire. La Commune des Ancizes devrait avoir une étude dans le cadre de la réhabilitation de l'Ehpad actuelle.

Travaux Te63-Sieg :

Un candélabre a été accidenté à La Brousse. Il doit être remplacé. Le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme (Te63-Sieg) a réalisé un avant-projet au prix de 1 600 € HT. La participation de la commune est de 50%, soit 800 € HT. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter cette participation.

QUESTIONS DIVERSES :

- Elections législatives : les 12 et 19 juin.
- Ecoles :
 - Comptes-rendus des Conseils d'écoles maternelle et élémentaire,
 - Suppression de poste au collège : le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour prendre une délibération de soutien,
 - Projet Scolaée pour école élémentaire,
 - Plan 5 000 terrains de sport 2024 : accord du Conseil municipal pour inscription de la commune,
- Cabane de chasse : accord du Conseil municipal pour charger un architecte de préparer le permis de construire. L'architecte fera une proposition d'implantation.
- Camping :
 - Mise aux normes PMR, chalets, sanitaires, accueil,
 - Mise à jour du plan du camping,
- Réfection des fontaines à Tournobert : réunion le 03 mai.
- Commémoration du 08 mai : site de l'Homme de Fer et les différents monuments aux Morts. Petite modification à prévoir sur les horaires.
- Foire du 8 mai : elle aura lieu avec la venue d'une vingtaine de marchands exposants. L'axe central de l'avenue du Plan d'Eau (Mairie) jusqu'au croisement de la rue des Dômes sera fermé de 7h30 à 15h00 environ.
- Fête patronale les 25 et 26 mai.
- Don du sang : le vendredi 29 avril au Foyer rural.
- Exposition des voitures anciennes de Combrailles Auto Rétro le 1^{er} mai sur la Place du Marché pour les 30 ans de l'association.
- Station d'épuration de Tournobert : visite d'une école de Chateaugay le 05 mai et journée portes ouvertes le 11 juin au matin.
- Travaux sur les conduites d'eau avec quelques coupures isolées possibles.
- OPHIS : travaux de démolition des HLM les Dômes à l'arrêt. Il a été demandé à OPHIS de reprendre les travaux.
- Rocher de Confolant : suite à la menace de chute d'un rocher dans le plan, une surveillance a été mise en place.
- Terrain de pétanque :

Le nettoyage du terrain a été réalisé par les agents des services techniques. Une étude est en cours sur la possible création de terrains de boules pour le club de pétanque.
- Poteau d'incendie : le poteau de Fontelun ne fonctionne pas et sera remplacé.
- Fibre optique : les personnes intéressées doivent contacter leur opérateur.
- Travaux de la pension de famille à la Croix-Mallet 2 : la fin du chantier est prévue en octobre/novembre.
- SIRB : de nouvelles activités sont prévues sur le site du plan d'eau des Fades, lasergame, paintball, nouvelles randonnées, nouveaux pédalos ... sur les différentes plages et lieux touristiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H50.